



BROCANTE



## A Saint-Sulpice-de-Favières

### Formulaire de réservation

**Dimanche 15 septembre 2024 de 9h à 18h**

**Article 1** – Le Comité des Fêtes de Saint-Sulpice-de-Favières 91910, organise une brocante vide-greniers destinée à la vente, l'achat ou l'échange d'objets anciens et d'objets de collection entre particuliers et commerçants.

**Article 2** - Pourront exposer les personnes physiques dont le **bulletin de participation dûment rempli accompagné de son règlement (si chèque à l'ordre du comité des Fêtes de Saint-Sulpice-de-Favières) et une copie recto verso de la carte d'identité ou du passeport**, nous seront parvenus avant le **12 septembre 2024**. Après cette date, il ne sera plus possible d'enregistrer de nouvelles réservations.

**Article 3** - Les emplacements sont établis par l'organisateur. Toute vente alimentaire est interdite pour les exposants.

**Article 4** - Toute annulation après le **12 septembre 2024** ne pourra donner lieu à un remboursement du montant de la réservation.

**Article 5** - Les objets présentés lors de la brocante-vide-greniers sont sous la responsabilité des exposants. Les organisateurs ne peuvent être responsables de la perte, de la casse ou de toute détérioration des objets exposés.

**Article 6** - Les exposants sont seuls responsables des conséquences fiscales ou pénales pouvant résulter des transactions effectuées durant le vide-greniers.

**Article 7** - L'installation des exposants se déroulera de 6 h à 9 h. A partir de 9 h, les voitures devront être garées à l'extérieur de l'exposition. Pour des raisons de sécurité, un arrêté municipal stipule l'interdiction de circuler en voitures, motos, vélos, ainsi que la traversée des chevaux dans l'enceinte de la brocante.

**Article 8** - A la fin de la manifestation, les exposants devront nettoyer et rendre l'emplacement aussi propre que lors de leur arrivée le matin. Il est interdit de laisser des objets sur l'emplacement.

**Article 9** - Les exposants en signant leur demande de réservation acceptent sans réserve ce règlement.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP et Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Particulier :  Commerçant :  (Cochez la case correspondante)

Exposant : Je réserve \_\_\_\_\_ mètres (2 m mini) à 6 € le mètre soit un total de \_\_\_\_\_ €.

- La réception de ce paiement confirmera mon inscription.
- Sans ce règlement, j'ai bien noté que ma réservation ne pourra être conservée.

Je soussigné (e) : \_\_\_\_\_ certifie sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux vide-greniers au cours de l'année (pour les particuliers).

Date et Signature de l'exposant :